



LA FINANCIERE DE L'ECHIQUEUR

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ECHIQUEUR ALLOCATION DYNAMIQUE – Part A (ISIN : FR0000443954)

Ce FCP est géré par La Financière de l'Echiquier

Objectifs et politique d'investissement

Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes :

Echiquier Allocation Dynamique est un fonds diversifié et flexible, dont l'objectif est de rechercher la performance à long terme à travers une exposition principalement en actions internationales sur la durée de placement recommandée.

Il n'existe pas d'indice existant reflétant exactement l'objectif de gestion de l'OPCVM. Toutefois l'indice le plus proche est l'indice MSCI All Country World Index TR, calculé en euros. L'OPCVM n'étant ni indiciel, ni à référence indicielle, l'indice MSCI All Country World Index ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance.

L'indice MSCI All Country World Index est calculé en euros et dividendes réinvestis. Il représente un large univers d'actions mondiales de grandes et moyennes capitalisations, issues à la fois de pays développés et de pays émergents.

L'exposition globale du portefeuille au marché des actions sera comprise entre 60% et 130% de l'actif net et l'exposition aux marchés de taux entre 0 et 70% de l'actif net.

L'exposition du portefeuille aux titres jugés spéculatifs (dits « High Yield ») sera limitée à 40% de l'actif net.

Le risque de change peut atteindre 100% et n'est pas systématiquement couvert pour la part des investissements effectués hors zone Euro. Le FCP pourra également être exposé aux marchés émergents jusqu'à 60% de son actif via l'utilisation des dérivés et l'investissement en parts ou actions d'OPC.

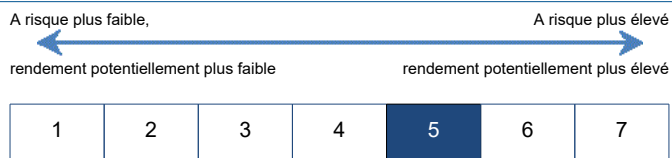
En souscrivant à cet OPCVM, vous investissez dans un FCP investi de 70% à 100% de son actif net en OPC et/ou de 0 à 30% de son actif net en titres en direct.

Le gérant, en fonction de ses analyses quantitatives et qualitatives, sélectionne discrétionnairement, sans contrainte de répartition géographique, sectorielle, de taille de capitalisation et de notation de crédit minimale :

- des OPC spécialisés sur les marchés actions dans une proportion comprise entre 30% et 100% de son actif ;
- des OPC investissant dans des produits de taux et/ou des obligations convertibles et/ou des instruments du marché monétaire dans une proportion comprise 0 et 70% de son actif net.

Le FCP capitalise les revenus encaissés.

Profil de risque et de rendement



Autres informations :

Le FCP pourra également investir jusqu'à 30% maximum de son actif dans les instruments financiers suivants :

- des actions de sociétés de tous secteurs, de toute taille de capitalisation, cotées sur les marchés de l'OCDE ;
- des titres de créances (y compris des obligations convertibles) émis par des émetteurs publics et ou privés des pays de l'OCDE, (jusqu'à 50% des titres de créances sélectionnés pourront avoir une note qui sera strictement inférieure à BBB-selon l'agence de notation Standard & Poor's ou notation équivalente dans d'autres agences de notation) ou une notation jugée équivalente par les équipes de gestion, la société de gestion ne recourant pas systématiquement et mécaniquement aux agences de notations pour évaluer le risque de crédit d'un émetteur ;
- des instruments du marché monétaire sans contrainte d'éligibilité en termes de notation (dont notamment des TCN) émis par des émetteurs publics et/ou privés.

Le risque de change peut atteindre 100% et n'est pas systématiquement couvert pour la part des investissements effectués hors zone Euro. Le FCP pourra également être exposé aux marchés émergents jusqu'à 60% de son actif via l'utilisation des dérivés et l'investissement en parts ou actions d'OPC.

Le gérant pourra intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré et engager jusqu'à 100% de l'actif du FCP. Des contrats financiers (tels que des futures sur indices actions) peuvent être utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque action, de taux et/ou de change.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 7 ans.

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de souscriptions/rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas Securities Services et exécutées sur la valeur liquidative du lendemain de la centralisation selon les modalités précisées dans le prospectus.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Votre OPCVM se situe actuellement au niveau 5 de l'indicateur synthétique en raison du risque des marchés actions sur lequel il investit ainsi que la surexposition qu'il peut avoir sur ces mêmes marchés.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

L'OPCVM peut également être exposé aux risques suivants non suffisamment pris en compte par l'indicateur de risque :

Risque de crédit :

Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Impact des techniques telles que le recours à l'utilisation des dérivés :

L'utilisation de produits dérivés permet, sans modifier la composition du portefeuille de titres, de s'exposer de façon accrue sur différents facteurs de risque et d'accentuer ou de diminuer les fluctuations de valorisation.

Risque de liquidité :

Dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont faibles, le gérant risque de ne pas pouvoir vendre les titres rapidement dans les conditions satisfaisantes, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour plus d'informations sur les risques, vous pouvez vous référer au prospectus de l'OPCVM.

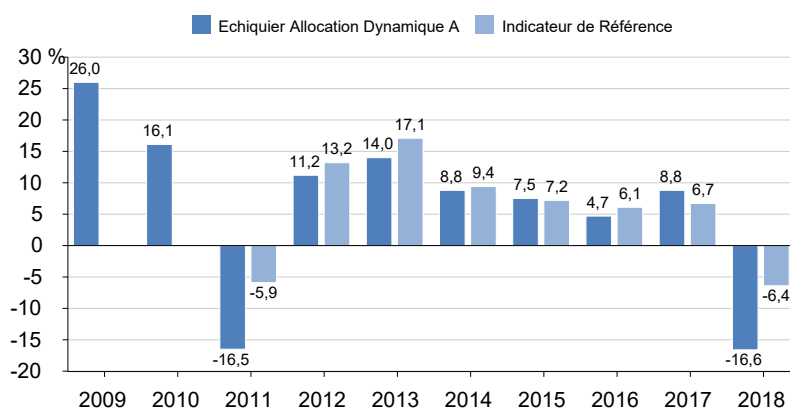
FRAIS

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Les frais et commissions servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et la distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement | | |
|--|--------|---|
| Frais d'entrée | 5,00 % | Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. |
| Frais de sortie | Néant | Dans certains cas des frais inférieurs sont appliqués, l'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif de frais d'entrée et de sortie. |
| Frais prélevés par le Fonds sur une année | | |
| Frais courants | 3,11 % | Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent (frais de gestion fixes et commission de mouvement), clos en décembre 2018. Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre. |
| Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances | | |
| Commission de surperformance | Néant | Néant |

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur le site internet www.lfde.com et sur simple demande auprès de La Financière de l'Echiquier, 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris.

PERFORMANCES PASSES



Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances de l'OPCVM et de l'indicateur de référence tiennent compte des éléments de revenus distribués.

Le calcul des performances tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

La part a été créée le 19/08/1999.

Les performances sont calculées en EUR.

Avant le 24/03/2010, il n'existait pas d'indicateur de référence.

Sur la période du 25/03/2010 au 30/06/2019, l'indicateur de référence a été l'indicateur composite 40% Eurostoxx 50 + 40% MSCI World + 20% Eonia capitalisé.

Les performances antérieures au 1er juillet 2019 ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le dépositaire de l'OPCVM est BNP Paribas Securities Services

Le prospectus du FCP ainsi que les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de La Financière de l'Echiquier, 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris ainsi que sur le site internet : www.lfde.com.

D'autres informations pratiques sont indiquées dans le prospectus de l'OPCVM. La VL est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site internet : www.lfde.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de La Financière de l'Echiquier ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.lfde.com ou sur simple demande auprès de la Société de gestion.